

LETTE D'INFORMATIONS



LE MOT DE LA NOUVELLE DIRECTRICE, GARANCE FELDMAN

“Chers.es adhérents.es, chers élèves, chers parents d’élèves,

C’est avec beaucoup d’enthousiasme, mais aussi avec une grande humilité, que je prends la relève à la direction générale de l’AMC2 à compter de ce lundi 2 décembre.

Forte d’une expérience en direction administrative et juridique d’établissements publics de plus de 10 ans, et ayant une connaissance approfondie du milieu musical, je suis heureuse de pouvoir mettre mes compétences et mon expérience au profit d’un nouveau chapitre du rayonnement de l’Ecole de musique de Caluire et Cuire.

Dès mes premiers contacts avec les équipes administratives et pédagogiques, j’ai pu constater toute la passion et le dynamisme déployés par les forces vives de cette belle école : des personnes au service d’un établissement et de ses élèves, s’étant données pour mission de le faire vivre et rayonner afin de lui permettre de développer son plein potentiel.

L’école de musique a un rôle pivot au sein de la communauté culturelle de Caluire, et plus largement de la métropole lyonnaise. Elle assure et défend la mission de service public d’enseignement artistique auprès du plus grand nombre.

Cette importante mission est accompagnée d’attentes fortes de ses adhérents et des collectivités partenaires que sont la Ville de Caluire et Cuire et la Métropole de Lyon.

Cette prise de fonctions est donc un honneur pour moi, mais aussi une responsabilité : vis-à-vis de l’Ecole, de ses élèves, ses administrateurs, ses enseignants, mais aussi de ses partenaires.

J’aurais ainsi pour mission principale, tout en établissant une continuité avec le passé, de bâtir les fondations de la vision de l’école pour l’avenir, toujours plus près de ses usagers, et reflétant l’incroyable richesse de l’enseignement musical.

Pour faire face aux défis qui animeront le futur de l’école, certaines évolutions seront nécessaires pour s’adapter à un contexte mouvant, tout en restant guidée par ses valeurs fondamentales : une pédagogie pionnière et visionnaire au service du plus grand nombre et le développement des partenariats et des projets afin de partager ce qui nous tient le plus à cœur, la beauté et la joie de la création artistique.

Je tiens enfin à remercier les membres du Conseil d’Administration et notamment leur Président, Monsieur Laurent Blaya, pour leur confiance et leur vision.

Soyez assurés que l’épanouissement artistique des élèves est au centre de mon engagement.

Dans l’attente de vous rencontrer, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d’année !”

DÉCEMBRE 2024

L’AGENDA DE L’AMC2



À VENIR EN DÉCEMBRE 2024

VENDREDI

6

Audition Multi-instruments

SAMEDI

7

Concerts de Noël : Audition de Piano
Salle 7 - AMC2 - 15h

SAMEDI

14

Concerts de Noël : Cuivres
Eglise Saint Bernadette - 19h30

MARDI

17

Concerts de Noël : Bois
Eglise Saint Clair - 19h

MERCREDI

18

Guitare classique “Viens voir les musiciens”
Médiathèque Bernard Pivot - 16h30

MERCREDI

18

Concerts de Noël : Cordes
Eglise Saint Romain - 18h30

JEUDI

19

Concerts de Noël : Percussions
Salle 7 - AMC2 - 19h

DIMANCHE

22

Vacances de Noël

Vacances de Noël :
du 22 décembre 2024
au 05 janvier 2025



LETTRE D'INFORMATIONS

NEW

Lancement d'une nouvelle pratique collective : La Musique de Chambre !

La musique de chambre est une appellation qui s'applique à une composition musicale destinée à un petit ensemble d'instruments.

- **Pour qui ?** Les élèves du Cycle II et qui sont autonome sur l'instrument.
- **Quand ?** Les samedis matins.
- **Objectifs ?** Développer l'oreille, l'écoute de l'autre, élargir la culture musicale, former des musiciens aux compétences complètes, s'autonomiser encore davantage sur l'instrument et nouer des relations plus fortes avec d'autres d'autres élèves !

Si vous êtes intéressés, rapprochez vous de l'équipe administrative ou de notre professeure d'alto, qui est également en charge de la pratique collective, Vanessa BORGHI.



Retour en images sur les années découverte qui ont installé
les décorations de Noël à l'AMC2 avec Léana !



NOUVEAUX HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé

Mardi : de 9h à 13h et 14h à 18h

Mercredi : de 9h à 13h et 14h à 18h

Jeudi : de 14h à 18h

Vendredi : 9h - 13h

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



@amc2coledemusique

AMC2 - Association Musicale de Caluire
et Cuire

